

PARTIE I  
*Chapitre 2*

**« Mesurer le financement  
des entreprises : une enquête  
européenne sur les PME »**

Des études empiriques menées principalement au niveau national confirment que l'accès aux financements est un déterminant important de l'entrepreneuriat (Kerr et Nanda, 2009). Néanmoins, peu d'efforts ont été faits pour rassembler des données fiables comparables à l'échelle internationale sur le financement de nouvelles et petites entreprises. Le présent chapitre s'intéresse à certaines des difficultés liées à la collecte de statistiques sur le financement des entreprises ; il privilégie, en particulier, les données relatives à la demande de financements des jeunes et petites entreprises et aux conditions auxquelles elles accèdent à ces financements. Il complète ainsi le travail préliminaire réalisé dans *Le financement des PME et des entrepreneurs : Tableau de bord de l'OCDE* (OCDE, 2012), qui présente des données nationales sur l'offre de financement obtenues auprès des banques centrales ou provenant d'enquêtes réalisées auprès de fournisseurs de financements. Le *Tableau de bord* présente également des données relatives à la demande de financements provenant d'enquêtes menées par des instances privées et publiques. Toutefois, le *Tableau de bord* reconnaît que des améliorations sont nécessaires en ce qui concerne les données relatives à la demande de financements, et incite « les autorités internationales, régionales et nationales et les associations professionnelles à coopérer pour harmoniser les enquêtes quantitatives réalisées auprès des entreprises en termes de population sondée, de questions posées et de calendriers ».

Dans un certain nombre de pays des enquêtes auprès des entreprises sur l'accès aux financements sont réalisées pour étudier dans le temps les sources et conditions de financement interne et externe des petites et moyennes entreprises (PME) et identifier les éventuelles contraintes et lacunes exigeant des interventions des pouvoirs publics. Ces enquêtes, qui sont gérées par des organes gouvernementaux et/ou non gouvernementaux, fournissent des informations utiles sur les obstacles au financement rencontrés par les petites et nouvelles entreprises dans un pays donné et par certains groupes d'entreprises du pays en question, telles les jeunes entreprises ou les entreprises dirigées par des femmes. Mais, en fonction de la portée de chacune de ces enquêtes et de l'axe spécifique qu'elles adoptent (la recherche de financements des entreprises à forte croissance, l'analyse de l'évolution des conditions de crédit, la structure financière des petites entreprises par exemple), les possibilités de comparaison des résultats entre les pays peuvent s'avérer limitées. À l'heure actuelle, les seules enquêtes internationales périodiques auprès des entreprises sur l'accès aux financements sont réalisées au niveau européen, par les institutions européennes. L'une de ces enquêtes européennes constitue l'objet de ce chapitre. Des données provenant de la *World Bank Enterprise Survey* (module sur le financement) permettent, elles aussi, d'effectuer des comparaisons entre pays, même si celles-ci portent généralement sur des sous-ensembles différents de pays pour chaque année de référence, et si seuls quelques pays Membres de l'OCDE sont couverts.

Un examen attentif des principales enquêtes nationales et internationales auprès des entreprises sur l'accès aux financements qui sont ou ont été réalisées régulièrement permet de déceler des différences non seulement du point de vue du choix des sujets couverts par chacune d'entre elles mais aussi dans les formulations de questions à contenu identique ou quasi-identique. La couverture des entreprises est variable elle aussi,

dans la mesure où les enquêtes utilisent différentes définitions des PME et différentes ventilations par classe de taille (incluant ou non des entreprises n'employant aucun salarié, ou des entreprises comptant plus de 99 salariés par exemple). C'est pour cela que les nombreuses informations disponibles sur l'accès des PME aux financements ne peuvent être pleinement exploitées à des fins d'analyse internationale.

Ce chapitre présente les éléments marquants de l'enquête réalisée en 2010 par Eurostat auprès des entreprises sur l'accès des PME au financement. Cette enquête illustre les efforts coordonnés de plusieurs offices statistiques pour collecter des données harmonisées sur l'accès aux financements, assurant ainsi la comparabilité des résultats entre les pays. Les résultats de l'enquête permettent de réaliser une analyse comparative et spécifique des États membres de l'UE ; en 2011, Eurostat et plusieurs pays (dont le Danemark, l'Espagne, la Finlande, l'Irlande et le Luxembourg) ont publié des rapports sur les résultats de l'enquête<sup>1</sup>.

**Tableau 2.1. Enquêtes auprès des entreprises sur l'accès aux financements**

Enquêtes nationales	
Canada – Statistique Canada Enquête sur le financement des petites et moyennes entreprises	Cette enquête triennale mesure la demande et analyse les sources de financement des PME canadiennes (comptant moins de 100 salariés), et inclut des données sur les demandes de financement, les profils d'entreprises et les caractéristiques démographiques des propriétaires de PME. Les résultats couvrent sept regroupements de secteurs d'activité, cinq catégories d'effectif, six régions géographiques, et comparent des jeunes pousses aux entreprises bien établies. Des données sont disponibles pour 2007, 2004, 2001 et 2000.
Canada – Industrie Canada Enquête sur les conditions de crédit	Cette enquête a été réalisée en mai et juin 2011 dans le but de compléter l'enquête sur le financement des petites et moyennes entreprises. Elle était axée sur les financements recherchés par les entreprises comptant entre 1 et 99 salariés en 2010.
Royaume-Uni – Consortiums d'organisations privées et publiques <sup>1</sup> Surveys of SME Finances	Ces enquêtes, menées en 2004, 2007 et 2008, fournissent une analyse approfondie des PME, de leurs propriétaires et de l'accès aux financements. Elles s'appuient sur des échantillons représentatif des entreprises britanniques comptant moins de 250 salariés. Elles interrogent les propriétaires d'entreprises sur les financements auxquels ils ont eu recours ou qu'ils ont sollicités au cours des trois dernières années, leurs relations financières, les caractéristiques de leur activité et leurs demandes des informations personnelles.
Royaume-Uni – Ministère des Entreprises, de l'Innovation et des Compétences 2009 Finance Survey of SMEs	Cette enquête s'intéresse à des questions de disponibilité des financements bancaires ainsi qu'au coût et aux conditions contractuelles imposés aux entreprises qui ont obtenu des financements bancaires en 2009.
États-Unis – Federal Reserve Board Survey of Small Business Finances – arrêtée	Cette enquête collectait des informations sur les fournisseurs de fonds et sur les utilisations du crédit par les petites entreprises (comptant moins de 500 salariés) aux États-Unis. L'enquête incluait des questions sur les caractéristiques du propriétaire, la taille de l'entreprise, le recours à des services financiers, et le revenu et le bilan de l'entreprise. Elle a été réalisée en 1987, 1993, 1998 et pour la dernière fois en 2003.
Enquêtes internationales	
Commission européenne et Banque centrale européenne (BCE) <sup>2</sup> Survey on the Access to Finance of Small and Medium-sized Enterprises	Cette enquête, lancée en 2009, est réalisée tous les deux ans dans l'ensemble des pays de l'UE ainsi que dans d'autres pays associés aux programmes européens (Albanie, ARYM, Croatie, Islande, Israël, Liechtenstein, Monténégro, Norvège, Serbie, Suisse et Turquie). Elle fournit des informations sur la situation financière, les besoins financiers, l'accès au financement (dont les demandes, accords et refus) et les attentes des PME au cours des six mois précédents. Elle procure des éléments concrets sur différentes branches d'activité économique, l'âge des entreprises, l'autonomie financière et la propriété des entreprises.
BCE Survey on the Access to Finance of Small and Medium-sized Enterprises	Une partie de l'enquête BCE/CE plus exhaustive est réalisée tous les six mois par la BCE pour faire le point des toutes dernières évolutions des conditions de financement qui s'imposent aux PME, par comparaison avec les grandes entreprises, dans la zone euro.
Eurostat Survey on SME Access to Finance	Il s'agit d'une enquête unique réalisée en 2010. Elle couvre trois domaines : structure de propriété, type de financement demandé et besoin de garanties ; degré de réussite, choix de l'institution financière et raisons du succès partiel ou de l'échec ; perception de l'évolution, besoin perçu de financement futur et possibles obstacles à la croissance de l'entreprise.
Banque mondiale. Enterprise Survey, Section K – Finance: sources of finance, access to credit	Le module K de l'Enterprise Survey de la Banque mondiale est axé sur la structure financière de l'entreprise et sur le recours à des financements internes et externes dans le cadre des activités courantes de l'entreprise, de projets spéciaux ou d'investissements.

1. La première enquête a été réalisée en 2004 par le Centre for Small and Medium-Sized Enterprises (CSME) de la Warwick Business School ; elle était financée par un grand consortium d'organisations du secteur privé et public dirigé par la Banque d'Angleterre. Une deuxième enquête a été réalisée par l'Université de Cambridge en 2007 et la troisième a à nouveau été assurée par le CSME en 2008, avec un financement de l'ESRC et de la Barclays Bank.
2. L'enquête a été assurée par la Gallup Organisation en 2009 et par Ipsos MORI en 2011.

## 2.1. Besoins et sources de financement

L'enquête Eurostat sur l'accès au financement a été réalisée en 2010 dans 20 pays européens : Allemagne, Belgique, Bulgarie, Chypre<sup>2</sup>, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni, Slovaquie et Suède. Elle a pu être réalisée grâce à une disposition d'application prévoyant l'utilisation du module flexible du règlement du Parlement européen et du Conseil relatif aux *Statistiques structurelles sur les entreprises*<sup>3</sup>.

Le but de l'enquête était d'étudier les difficultés d'obtention de financements et la manière dont elles peuvent évoluer au fil du temps. Elle visait également à évaluer les besoins futurs par type et source de financement.

Un groupe de travail composé à la fois d'utilisateurs et de fournisseurs de statistiques sur le financement des entreprises s'est réuni régulièrement entre 2009 et 2010 pour réfléchir à la formule et au contenu de l'enquête : le projet de règlement CE sur lequel s'appuyait l'enquête, le questionnaire harmonisé (devant être traduit dans les langues nationales des pays participants), les méthodes d'extrapolation des résultats de l'échantillon pour qu'ils reflètent les populations nationales de référence, le mode de traitement des items sans réponse, l'échantillonnage, la taille des échantillons nationaux et la méthodologie générale à utiliser<sup>4</sup>.

L'un des facteurs à prendre en compte pour la réalisation de l'enquête coordonnée était le souci de limiter la charge de travail imposée aux répondants et les frais supportés par les États membres de l'Union européenne. Le questionnaire d'enquête comportait 14 questions, soit moins que le maximum de 20 questions autorisées pour le module flexible dans le cadre de la collecte de statistiques structurelles sur les entreprises par Eurostat. Des informations issues de sources administratives ont été utilisées le plus souvent possible. De plus, l'enquête ne comportant aucune question quantitative, il n'était pas nécessaire de rechercher des informations dans les comptes des sociétés. Le questionnaire portait sur l'accès des PME aux principaux types de financement ; il étudiait également les besoins de financement prévisionnels pour la période 2010-2013 par rapport à ceux enregistrés en 2010 et 2007. L'annexe A présente le questionnaire d'enquête.

### **Les échantillons nationaux**

L'enquête portait uniquement sur les entreprises respectant les critères suivants :

- être classées dans les sections B à N de la NACE Rév. 2 à l'exception de la section K (secteur des services financiers) ;
- être indépendantes, c'est-à-dire ne pas avoir le statut de filiale d'une autre entreprise ;
- exister au moins depuis 2005 ;
- employer entre 10 et 249 personnes en 2005 ;
- être en activité en 2008 ;
- employer au moins 10 personnes en 2010.

Le secteur des services financiers a été exclu de l'enquête dans la mesure où les modes d'obtention de financements par les entreprises de ce secteur sont assez spécifiques. En outre, les entreprises de moins de 10 salariés ont été écartées pour limiter les charges administratives.

Plusieurs ventilations ont été définies, en particulier pour permettre l'analyse des besoins financiers par secteur économique et en fonction de la croissance des entreprises. Dans le contexte des efforts déployés par l'UE pour stimuler l'emploi et la croissance à la

suite de la crise financière mondiale, il a été jugé intéressant de produire des données pour évaluer les conditions d'accès aux financements d'entreprises ayant enregistré des niveaux de croissance différents ces dernières années.

### **Cinq groupes d'activité distincts**

- Industrie, NACE Rév. 2 sections B à E ;
- Construction, NACE Rév. 2 section F ;
- Services, NACE Rév. 2 sections G à N à l'exception de J, K et M ;
- Information et communication, NACE Rév. 2 section J ;
- Activités spécialisées, scientifiques et techniques, NACE Rév. 2 section M.

### **Trois ensembles de caractéristiques de croissance**

- gazelles ;
- autres entreprises à forte croissance ;
- autres entreprises. Toutes les autres entreprises entrant dans le champ de l'enquête.

Les définitions des entreprises à forte croissance et des gazelles adoptées s'inspirent étroitement de l'*Eurostat-OECD Manual on Business Demography Statistics* (Eurostat/OCDE, 2007). En effet, dans l'enquête toutes les entreprises présentant une augmentation annuelle moyenne du nombre de salariés de plus de 20 % par an sur la période 2005-2008 ont été considérées comme des entreprises à forte croissance. Parmi celles-ci, une distinction est opérée entre les jeunes, appelées gazelles, nées en 2003 ou 2004, et les autres.

Bien entendu, les entreprises à forte croissance constituent une minorité dans l'échantillon sur lequel porte l'enquête. Dans la population cible de l'étude dans les 20 pays, seuls 6 % de toutes les entreprises sont des entreprises à forte croissance, et 1 % seulement sont des gazelles. Même en dépassant l'échantillon minimum requis de 25 000 entreprises sélectionnées dans les 20 États membres, la ventilation posait des problèmes de confidentialité, en particulier dans les petits pays. Par exemple, le Luxembourg ne comptait aucune gazelle pendant la période de référence, et seules deux autres entreprises à forte croissance ont été identifiées dans la population cible. Il a par conséquent été décidé de ne pas les prendre en compte. Malte ne comptant pas de gazelles non plus, les entreprises ont été réparties en seulement deux groupes : les « entreprises à forte croissance » et les autres entreprises. La représentativité de ces deux types d'entreprises dépend du taux de réponse de chaque pays.

### **La méthodologie statistique**

Les ventilations par groupe d'activité et caractéristiques des entreprises ont donné lieu à 15 strates différentes par pays. Un échantillonnage aléatoire simple sans remise a été appliqué à chaque strate. Conformément à la pratique habituelle, l'échantillon net nécessaire pour chaque pays est en rapport avec la taille de son économie. Le nombre d'entreprises étudiées était supérieur à l'échantillon net prévu, dans la mesure où aucun institut statistique ne peut garantir *a priori* le nombre de réponses réellement reçues. Il a donc fallu à chaque État membre estimer le taux de non-réponse d'après les enquêtes antérieures réalisées pour obtenir le nombre de questionnaires à adresser.

Des procédures spécifiques ont été adoptées pour traiter l'item « non-réponse » dans les questionnaires, c'est-à-dire l'absence de réponse à une question alors que l'entreprise remplit les conditions nécessaires pour y répondre. En effet, un nombre élevé de « non-réponses » peut réduire la qualité des résultats d'une enquête. Dans certains cas, les

Tableau 2.2. **Taux de réponse et taille de l'échantillon**

États membres	Taille de l'échantillon net	Taille de l'ensemble de données nécessaire	
		60 % de réponses	80 % de réponses
Allemagne, Espagne, France, Italie, Royaume-Uni	1 800	3 000	2 250
Belgique, Bulgarie, Grèce, Irlande, Pays-Bas, Pologne, République slovaque, Suède	900	1 500	1 150
Danemark, Finlande	500	850	650
Lettonie, Lituanie	300	500	400
Chypre, Luxembourg, Malte	233	400	300

réponses manquantes ont été déduites avec exactitude d'autres réponses ; dans d'autres cas, il a été nécessaire de contacter à nouveau les répondants. Les questionnaires contenant de nombreux items sans réponse ont généralement été écartés.

De plus, pour éviter des problèmes de confidentialité, Eurostat a publié des résultats sous forme de pourcentages uniquement, afin qu'aucun répondant ne puisse être identifié. Cependant, pour pouvoir combiner avec plus de simplicité et de souplesse les chiffres de différents pays, il a fallu recourir à des totaux « extrapolés » pour l'ensemble de la population d'entreprises de chaque pays. Trois techniques de projection des résultats de l'enquête en totaux nationaux ont été proposées, laissant aux pays le choix de la ou des technique(s) qu'ils jugeaient la ou les plus adaptées. L'annexe B donne des informations sur les trois techniques.

Eurostat a rassemblé les données extrapolées collectées par l'ensemble des États membres, procédé aux contrôles de qualité habituels et calculé des pourcentages. Les données publiées figurent dans sa base de données des *Statistiques structurelles sur les entreprises*<sup>5</sup>.

### Résultats

Trois catégories de financements ont été examinées dans l'enquête : le financement par l'emprunt, le financement sur fonds propres et d'autres sources de financement, cette dernière catégorie englobant plusieurs types et sources de financement, de l'affacturage au crédit-bail en passant par des financements mezzanine ou hybrides.

<b>Financement par l'emprunt</b>	Cette catégorie inclut des emprunts contractés auprès : du ou des propriétaire(s)/directeur(s) ; d'autres employés de l'entreprise ; de la famille, d'amis et d'autres individus extérieurs à l'entreprise ; de banques et d'autres sources de prêt (comme des organismes de financement et des filiales de banques).
<b>Financement sur fonds propres</b>	Cette catégorie inclut le financement sur fonds propres par le biais : des actionnaires existants ; des directeurs non encore actionnaires ; d'autres employés de l'entreprise ; des fonds de capital-risque ; des investisseurs-tuteurs ; de la famille, des amis et d'autres individus n'entrant pas dans les catégories ci-dessus ; d'un premier appel public à l'épargne ou d'une autre forme d'émission d'actions sur le marché boursier ; des banques ; d'autres établissements financiers (comme des organismes de financement et des filiales de banque) ; d'autres entreprises ; et des participations financières publiques aux entreprises.
<b>Autres sources de financement</b>	Cette catégorie inclut : le crédit-bail ; l'affacturage ; le découvert bancaire ou la ligne de crédit ; les prêts bonifiés ; les subventions publiques ; les organismes publics étrangers ou les organisations internationales ; les crédits commerciaux (des fournisseurs) ; les paiements anticipés (des clients) ; les dispositifs de financement du commerce international ou des exportations ; le financement mezzanine ou hybride ; d'autres types ou sources de financement.

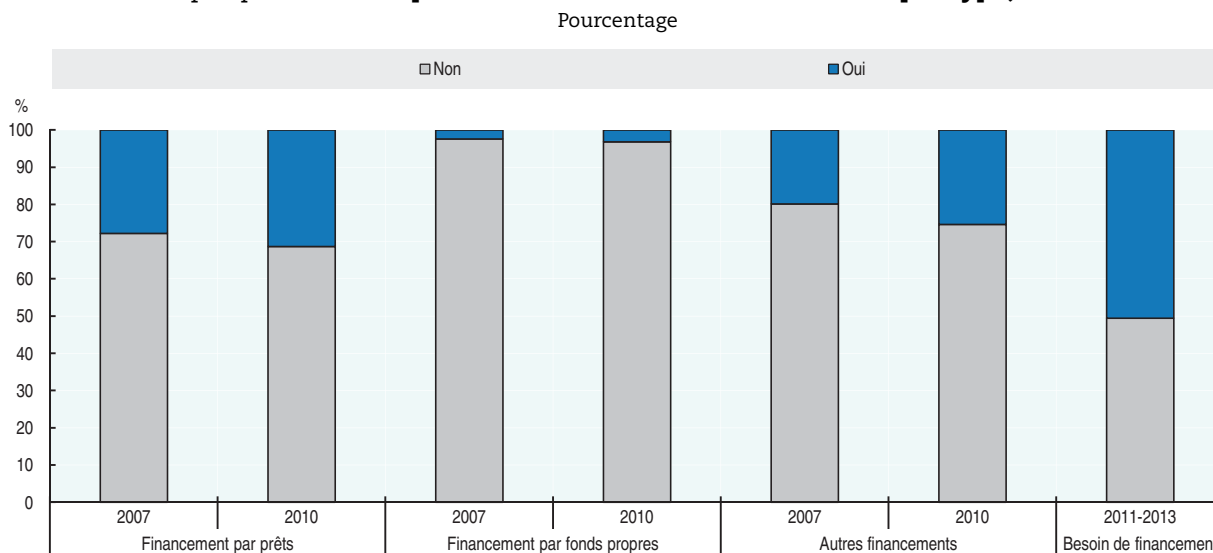
L'un des principaux objectifs de l'enquête d'Eurostat était d'appréhender les sources auxquelles les PME adressent en majorité leurs demandes de financement. À cette fin, l'enquête a collecté des informations détaillées sur un vaste ensemble de sources de financement au sein des trois grandes catégories. La ventilation détaillée est une caractéristique distinctive de l'enquête Eurostat par rapport à d'autres enquêtes auprès des entreprises sur le financement. Les résultats mettent en évidence l'importance de tout un

ensemble de sources de financement possibles en dehors du financement par l'emprunt ou sur fonds propres, comme le crédit-bail et les découverts bancaires et les lignes de crédit mais aussi les crédits commerciaux consentis par les fournisseurs et l'affacturage.

Dans l'ensemble, l'enquête a permis d'obtenir des informations très intéressantes sur les modes et conditions d'accès au financement des petites et moyennes entreprises en Europe, apportant aux décideurs des éléments d'appréciation valables sur la situation de pays aux systèmes financiers différents. Les données de l'enquête viennent alimenter des analyses portant sur différents sujets importants, dont l'impact de la crise mondiale sur le financement des PME.


Il est intéressant de noter que plus de la moitié des entreprises ayant participé à l'enquête n'ont sollicité aucun type de financement externe au cours des deux années d'observation (c'est-à-dire 2007 et 2010) ; le pourcentage d'entreprises qui l'ont fait a néanmoins augmenté entre 2007 et 2010, toutes sources confondues, à savoir les prêts, les fonds propres et autres sources (graphique 2.1). De plus, les résultats prévoient une hausse significative des besoins de financement pour 2011 et 2013 : plus de 50 % des entreprises ont indiqué qu'elles anticipaient des besoins de financement pour maintenir leur activité. Le type de financement le plus sollicité par les entreprises étudiées est le prêt.

Graphique 2.1. **Entreprises en recherche de financements par type, UE20**

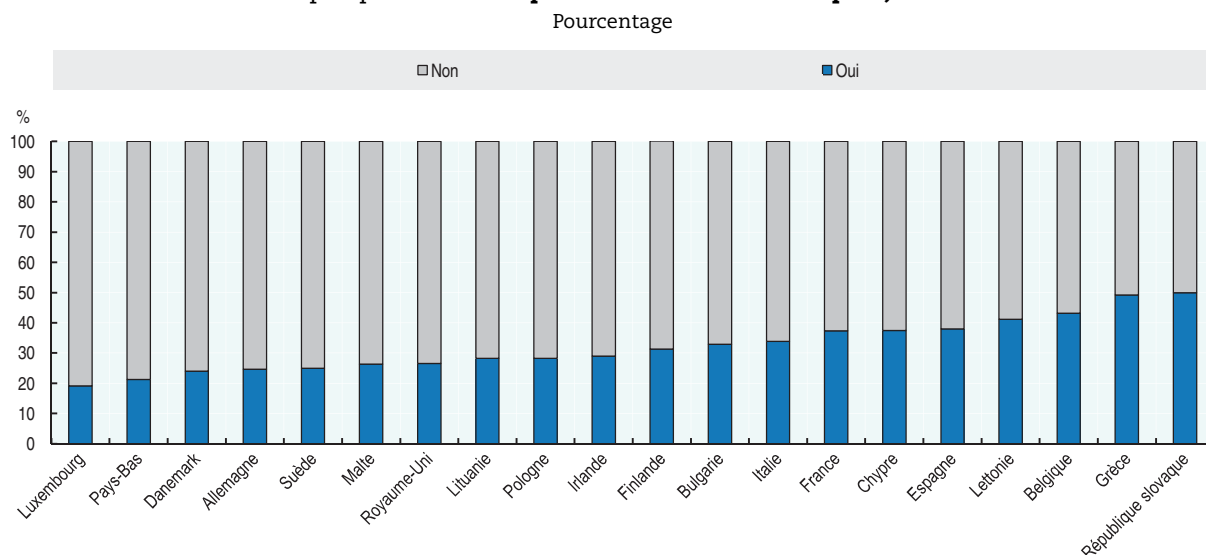


Note : L'UE20 englobe le groupe de 20 pays qui ont participé à l'enquête.

Source : Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises, accès au financement.

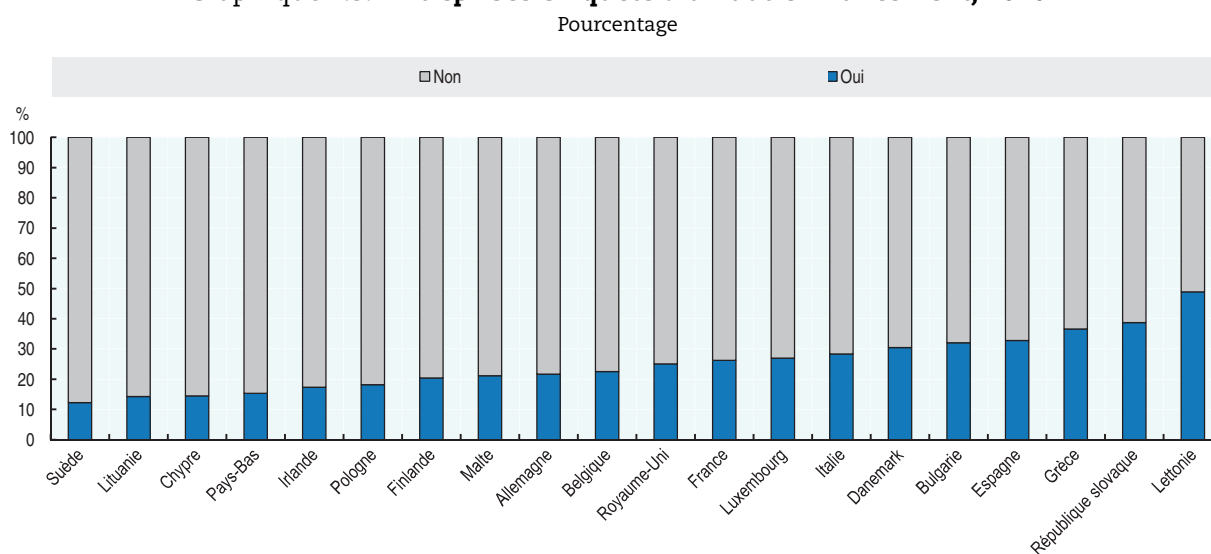
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932670503>

Les données recueillies au niveau national montrent que les pourcentages d'entreprises qui sollicitent un financement externe sont très variables d'un pays européen à l'autre. En 2010, près de 20 % des entreprises au Luxembourg, aux Pays-Bas et au Danemark ont fait des demandes de prêt, contre 50 % en Grèce et en République slovaque (graphique 2.2). On constate également des pourcentages variables pour la catégorie « autres sources de financement » : en 2010, seuls 10 % des entreprises suédoises ont eu recours à des financements autres que des prêts ou des fonds propres, contre près de 40 % des entreprises étudiées en Lettonie (graphique 2.3). En ce qui concerne le financement sur fonds propres, les différences sont beaucoup moins marquées. Dans tous les pays, des pourcentages minimes de petites et moyennes entreprises ont eu recours au financement sur fonds propres, à l'exception de quelques-unes en Grèce et au Luxembourg (graphique 2.4).

Graphique 2.2. **Entreprises en recherche de prêt, 2010**

Source : Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises, accès au financement.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932670522>

Graphique 2.3. **Entreprises en quête d'un autre financement, 2010**

Source : Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises, accès au financement.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932670541>

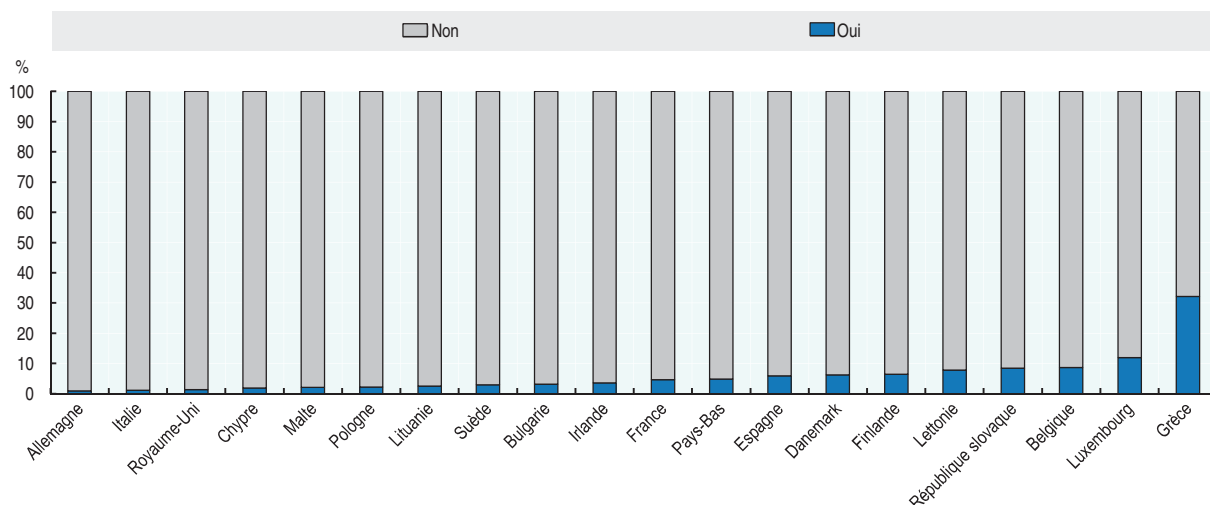
Une étude détaillée du nombre de demandes de prêt montre que les banques sont de loin la source la plus significative, suivies du ou des propriétaire(s)/directeur(s) de l'entreprise (graphique 2.5). Les demandes de financement sur fonds propres sont adressées principalement aux actionnaires existants et aux banques. En 2010, seules trois entreprises sur cent dans l'UE20 ont sollicité un financement sur fonds propres et les demandes adressées aux banques ont chuté de sept points de pourcentage par rapport à 2007. Parmi les « autres sources », le crédit-bail ainsi que les découverts bancaires et les lignes de crédit sont les types de financement les plus fréquemment sollicités ; cependant,



entre 2007 et 2010 le nombre de PME qui ont fait une demande de crédit-bail a diminué tandis que les demandes de découvert bancaire ou de lignes de crédit ont légèrement augmenté.

Graphique 2.4. **Entreprises en quête de financement sur fonds propres, 2010**

Pourcentage

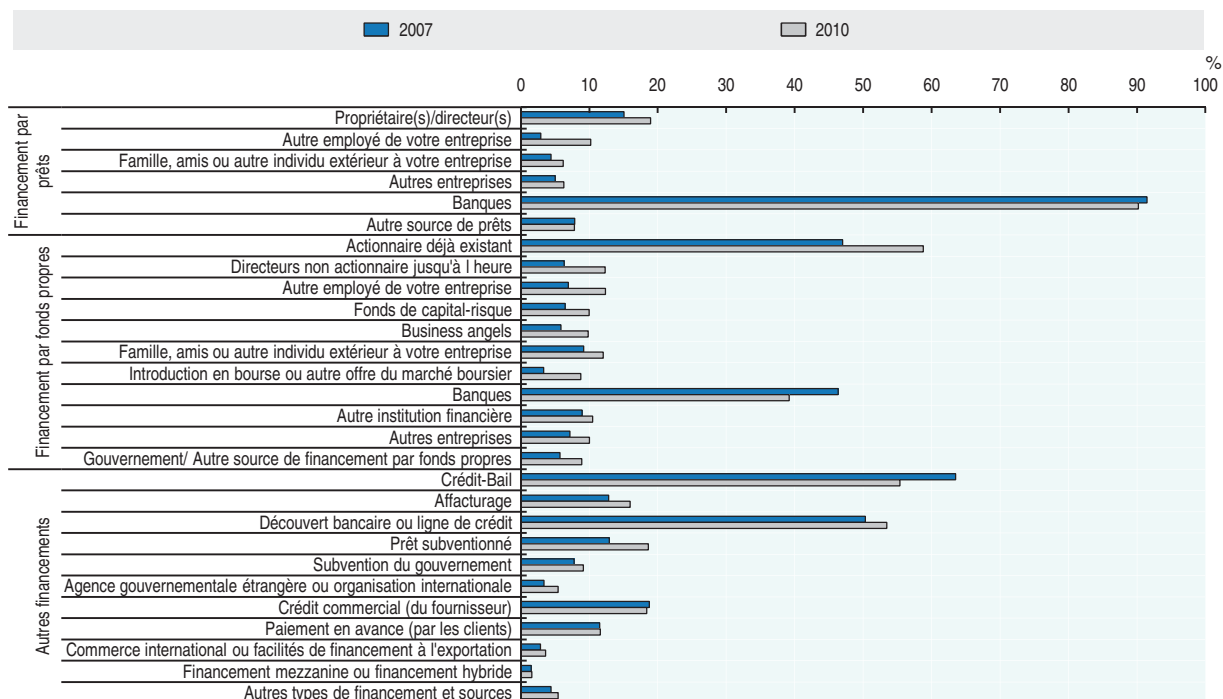


Source : Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises, accès au financement.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932670560>

Graphique 2.5. **Demande par source, entreprises en recherche de financement, UE20**

Pourcentage



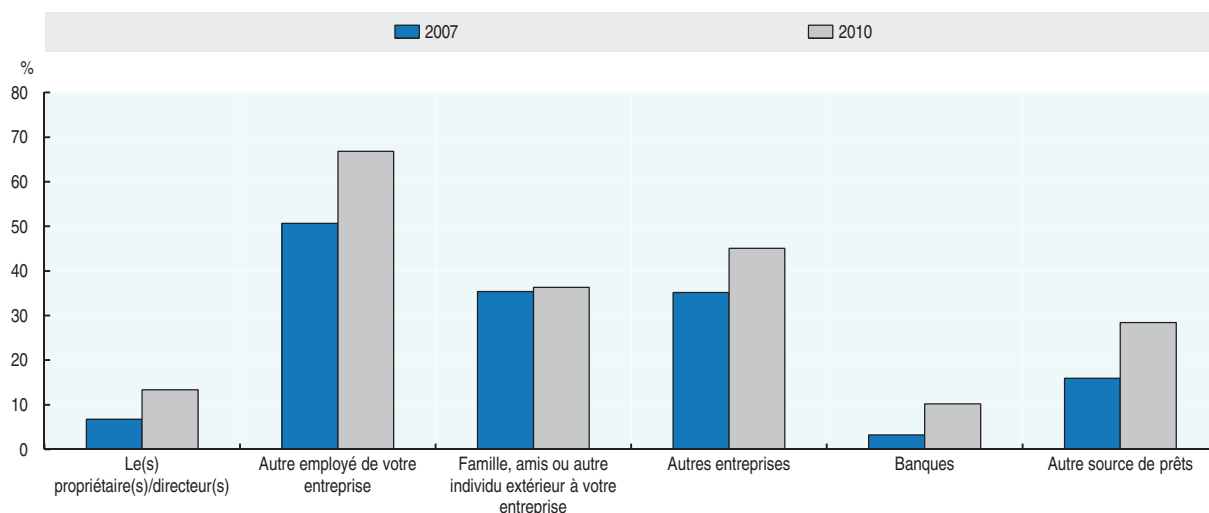
Note : L'UE20 englobe le groupe de 20 pays qui ont participé à l'enquête.

Source : Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises, accès au financement.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932670579>


L'enquête apporte également des informations détaillées sur les résultats des demandes par sources de financement avant et pendant la crise financière. Au niveau de l'UE, la part des entreprises dont la demande de prêt a été rejetée s'est considérablement accrue entre 2007 et 2010, toutes sources confondues (graphique 2.6). Le taux de demandes infructueuses aux banques a augmenté de sept points de pourcentage par rapport à 2007.

Graphique 2.6. **Taux de demandes de prêt rejetées par source, UE20**  
Pourcentage



Note : L'UE20 englobe le groupe de 20 pays qui ont participé à l'enquête.

Source : Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises, accès au financement.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932670598>

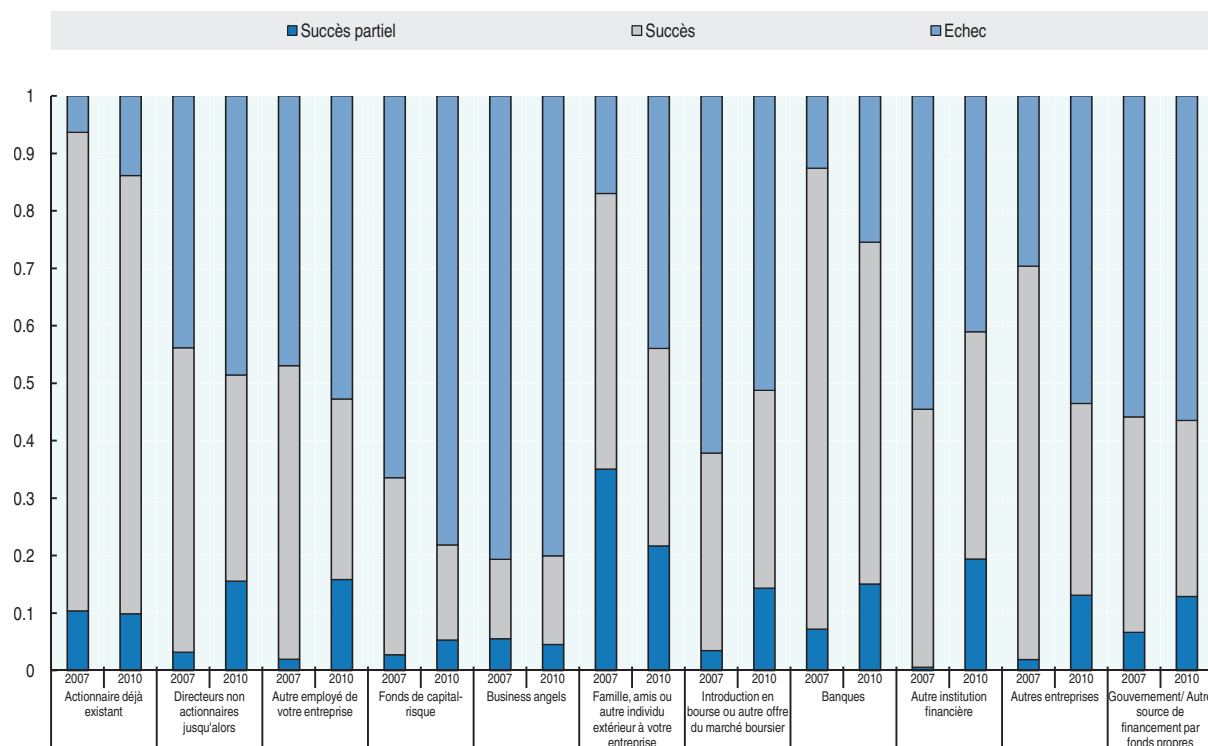
Le taux de succès des demandes de financement sur fonds propres a également diminué entre 2007 et 2010, quelle que soit la source, à l'exception des « investisseurs-tuteurs », des « premiers appels publics à l'épargne ou autres formes d'émission d'actions sur le marché boursier » et des « autres organismes de financement » pour lesquels aucun changement substantiel n'a été enregistré (graphique 2.7). De plus, le nombre de demandes ayant abouti partiellement, l'entreprise recevant des fonds mais pas le montant total demandé, ou les conditions de financement n'étant pas celles souhaitées à l'origine par l'entreprise, a augmenté.

Enfin, entre 2007 et 2010 le taux de demandes non satisfaites a augmenté également dans la catégorie « autres sources de financement » pour la plupart des types de financement, à l'exception des demandes adressées aux gouvernements nationaux et étrangers ou aux organisations internationales (graphique 2.8).

Non seulement l'enquête permet d'identifier les sources auprès desquelles les entreprises souhaitent obtenir un financement et fournit des résultats détaillés sur le taux de succès des demandes, les raisons du choix d'une source donnée et les raisons de l'impossibilité d'obtenir des financements, mais elle produit également des statistiques sur les besoins financiers de catégories spécifiques d'entreprises, à savoir les entreprises à forte croissance, par rapport aux autres entreprises. Les principales conclusions statistiques sont les suivantes :

- une augmentation significative des besoins de financement en 2011-13 ;
- entre 2007 et 2013 les prêts resteront le type de financement privilégié ;
- les taux de succès des demandes de financement ont fortement diminué avec la crise ;

Graphique 2.7. **Taux de succès des demandes de capitaux propres par source, UE20**  
Pourcentage

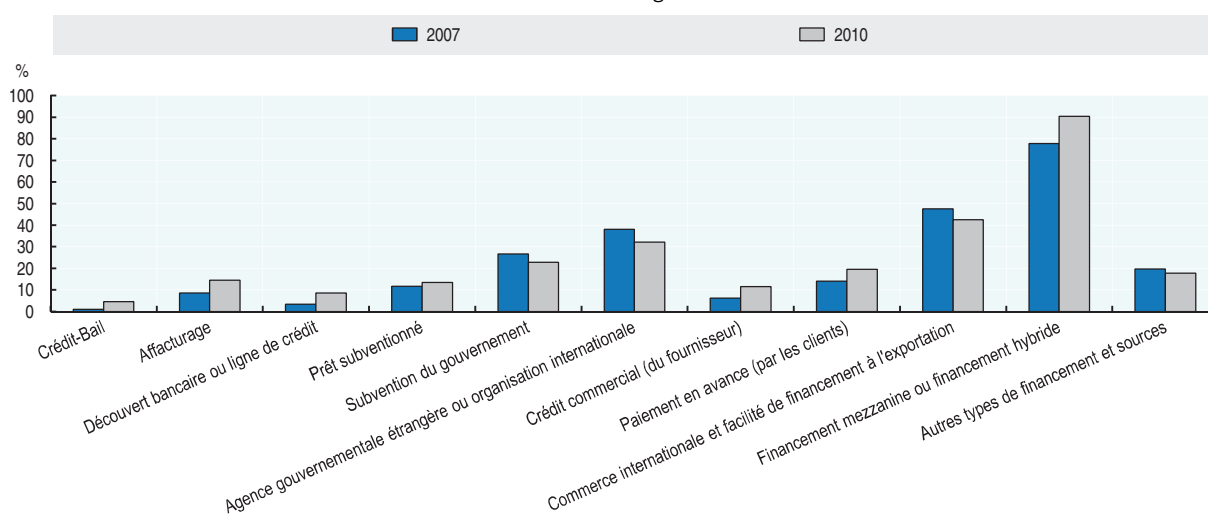


Note : L'UE20 englobe le groupe de 20 pays qui ont participé à l'enquête.

Source : Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises, accès au financement.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932670617>

Graphique 2.8. **Taux de demandes d'autres financements infructueuses par source, UE20**  
Pourcentage



Note : L'UE20 englobe le groupe de 20 pays qui ont participé à l'enquête.

Source : Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises, accès au financement.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932670636>

- les entreprises reportent que, d'après les banques, le rejet ou le rejet partiel d'une demande de prêt est lié au fait que les entreprises n'ont pas suffisamment de capitaux propres ; par contre, d'après les entreprises, les prêts n'ont pas été obtenus parce que les taux d'intérêt sont trop élevés ;

- la principale raison invoquée par les entreprises pour expliquer le choix d'une banque particulière pour un prêt est qu'elles en sont déjà clientes ;
- de nombreuses entreprises estiment que la situation financière de leur activité n'a pas changé pendant la crise financière, à savoir entre 2007 et 2010 ;
- s'agissant de la période 2011-2013, les perspectives économiques générales sont perçues comme le facteur le plus susceptible de limiter la croissance des entreprises, et non les contraintes financières.

En résumé, l'enquête d'Eurostat sur l'accès au financement présente deux atouts méthodologiques principaux : une bonne comparabilité entre les pays, en raison de la méthodologie harmonisée et du questionnaire commun ; et l'utilisation des registres d'entreprises comme base d'échantillonnage, ce qui a permis, par exemple, de classer les entreprises en fonction de leurs résultats en termes de croissance et de compléter les informations collectées par le biais du questionnaire avec des données issues d'autres sources administratives. L'un des inconvénients de l'étude est son absence de continuité, dans la mesure où il s'agit d'un exercice unique. Aussi, l'enquête ne couvre pas des informations quantitatives. La collecte de données quantitatives provenant de la demande de financement, combinée avec de l'information qualitative provenant des fournisseurs de financements, permettrait d'établir un cadre plus complet de l'accès au financement.

## 2.2. Vers des indicateurs harmonisés au niveau international

Grâce aux enquêtes réalisées auprès des entreprises, les pays étudient différentes dimensions des besoins de financement des PME (comme la structure financière des entreprises, le recours au financement, les obstacles à l'accès) en fonction des questions d'orientation qu'ils doivent traiter au niveau national. L'hétérogénéité des sujets examinés par les enquêtes, mais aussi les différentes formulations des questions portant sur un même thème, limitent considérablement les possibilités de comparaison des résultats d'un pays à l'autre, lorsqu'elle n'est pas tout simplement impossible.

Cependant, l'optique nationale d'une enquête n'est pas incompatible avec la volonté d'assurer la comparabilité des résultats entre pays. Cette exigence pourrait être facilement satisfaite en incluant des questions communes dans les questionnaires d'enquête mis au point au niveau national. Les futures enquêtes devraient prendre en compte systématiquement l'objectif de comparabilité internationale en intégrant des questions harmonisées sur l'accès aux financements pour les petites et moyennes entreprises, qui couvriraient les thèmes généraux suivants :

- i) accès à différents types de financements, c'est-à-dire dans quelle mesure les entreprises ont recours à différentes catégories de financement externe et vers quelles sources elles se tournent. Les mêmes grandes catégories de financement devraient être adoptées pour les enquêtes nationales ;
- ii) mesures des obstacles à la satisfaction des besoins des entreprises, c'est-à-dire si les entreprises ont obtenu ou non les fonds demandés ;
- iii) principaux obstacles à l'accès au financement, en axant l'étude sur les coûts, les nantissements et les garanties.

L'harmonisation des questions clés dans les enquêtes nationales auprès des entreprises sur l'accès au financement ne ferait pas augmenter leur coût et/ou la charge de travail pour les répondants ; en favorisant la comparabilité internationale, elle améliorerait au contraire sensiblement l'utilité de l'enquête pour la conception et l'analyse de l'action publique.

L'OCDE a été un pionnier des efforts internationaux pour développer des données et des informations statistiques sur l'entrepreneuriat et l'accès des entrepreneurs au financement, par le Programme d'indicateurs de l'entrepreneuriat OCDE-EUROSTAT et le *Tableau de bord de l'OCDE* sur le financement des PME et des entrepreneurs. L'OCDE continuera à travailler dans ces domaines, en coopération avec d'autres organisations internationales, et à faciliter le dialogue entre pays pour améliorer la comparabilité de données. Ceci, cependant, demande un engagement des autorités nationales vers l'harmonisation au niveau international et aussi national en fait, les différences dans les définitions et dans la conception des enquêtes existent tant à travers que dans des pays. L'expérience de l'Union européenne montre que les institutions supranationales peuvent jouer un rôle en facilitant l'échange des meilleures pratiques et le développement de normes pour la collecte de données. Les institutions financières et les instituts nationaux des statistiques ont aussi un important rôle à jouer, promouvant à la fois l'harmonisation des définitions adoptées dans les enquêtes sur la demande de financement, et leur correspondance avec les définitions et les mesures adoptées pour collecter les données auprès des fournisseurs de financements.

## Notes

1. Voir : [http://epp.eurostat.ec.europa.eu/statistics\\_explained/index.php/Access\\_to\\_finance\\_statistics](http://epp.eurostat.ec.europa.eu/statistics_explained/index.php/Access_to_finance_statistics).
2. Note de bas de page par la Turquie.  
Les informations figurant dans ce document qui font référence à « Chypre » concernent la partie méridionale de l'île. Il n'y a pas d'autorité unique représentant à la fois les Chypriotes turcs et grecs sur l'île. La Turquie reconnaît la République Turque de Chypre Nord (RTCN). Jusqu'à ce qu'une solution durable et équitable soit trouvée dans le cadre des Nations Unies, la Turquie maintiendra sa position sur la « question chypriote ».
2. Note en bas de page de tous les États de l'Union européenne membres de l'OCDE et de la Commission européenne.  
La République de Chypre est reconnue par tous les membres des Nations Unies sauf la Turquie. Les informations figurant dans ce document concernent la zone sous le contrôle effectif du gouvernement de la République de Chypre.
3. Règlement CE <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2009:033:0006:0007:FR:PDF> ; <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2008:097:0013:0059:FR:PDF>.
4. La composition du groupe de travail était la suivante : EUROSTAT (présidence), ONG issues des 20 pays participants, OCDE, BCE, FEI, DG ENTR, DG ECFIN et DG REGIO.
5. La base de données est consultable à l'adresse suivante : [http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/statistics/search\\_database](http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/statistics/search_database).

## Références

- Banque mondiale (2011), *The World Bank Enterprise Survey, Manufacturing Module 2011*, questionnaire.
- BRI – Department for Business Innovation and Skills of the United Kingdom (2010), *Résultats de la Finance Survey of SMEs de 2009*, février.
- Commission européenne (2007), *Evaluation of data and sources underlying the analysis of market gaps in access to finance for SMEs in the EU*, rapport rédigé par GHK/Technopolis pour la DG Entreprises et industrie, juillet.
- Commission européenne et Banque centrale européenne (2001), *Survey on the access to finance for SMEs*, avril à septembre 2011, questionnaire d'enquête.
- Eurostat/OCDE (2007), *Eurostat-OECD Manual on Business Demography Statistics*, Éditions OCDE.
- Fraser, S. (2009), *Small Firms in the Credit Crisis: Evidence from the UK Survey of SME Finances*, Université de Warwick.
- Industrie Canada (2011), *Bulletin trimestriel sur la petite entreprise*, vol.13, n° 3, novembre.
- Industrie Canada (2010), *Enquête sur les conditions de crédit*.

Kerr, W.R. et R. Nanda (2009), *Financing Constraints and Entrepreneurship*, document de travail 10-013, Harvard Business School.

OCDE (2012), *Le financement des PME et des entrepreneurs 2012 : Tableau de bord de l'OCDE*, Éditions OCDE

Statistique Canada (2007), *Enquête sur le financement des petites et moyennes entreprises*.

US Small Business Administration (2009), *Small Business in Focus: Finance. A Compendium of Research by the Small Business Administration's Office of Advocacy*, juillet.



Extrait de :  
**Entrepreneurship at a Glance 2012**

Accéder à cette publication :  
[https://doi.org/10.1787/entrepreneur\\_aag-2012-en](https://doi.org/10.1787/entrepreneur_aag-2012-en)

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2012), « Mesurer l'entrepreneuriat féminin », dans *Entrepreneurship at a Glance 2012*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/entrepreneur\\_aag-2012-4-fr](https://doi.org/10.1787/entrepreneur_aag-2012-4-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).